



## Jalousie du sujet du site web

Par **duyck**, le **12/11/2008** à **20:15**

bonjour

nous sommes entrain de crée un site web sur la simualtion du btp ci joint le site [www.simbtp.tx.la](http://www.simbtp.tx.la)

j ai reuc cet lettre en relation avec mon site web:[www.simbtp.tx.la](http://www.simbtp.tx.la)

je cite

"Bonjour,

Je me permet de vous contacter par rapport à votre site internet sur le TP. Je suis le créateur de Projet-TP et nous avons déposé de nombreux copyright sur notre site internet.

Votre jeu, ne doit absolument pas reprendre le thème de Projet-TP c'est à dire la simulation de BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS. Or, dès le départ, cela y ressemble. A vous de réfléchir mais je vous conseille vivement de cesser votre activité ou bien de la changer totalement.

J'attends une réponse de votre part,

Alexandre, staff Projet-TP"

vous pouver regardé sur le site web [www.simbtp.tx.la](http://www.simbtp.tx.la)

voici les identifiants pseaudos: sarl david

mot de passe: simagri

il na aucune ressemblance entre [www.projet-tp](http://www.projet-tp) et le mien [www.simbtp.tx.la](http://www.simbtp.tx.la) il nous conseil de changer de sujet sous peine de poursuite

il dit je cite "votre site ressemble trop au mien"

alors que lui se centre comme vous pouvez le voir plus sur le tp a t il le droit de mettre une sorte de copyright sur une idée et a t'on le droit de continuer le site web sachant que sauf les sujets ressemblent

merci d'avance

cordialement david j attend une réponse m

Par **frog**, le **12/11/2008** à **20:23**

[citation]J'attends une réponse de votre part,  
[/citation]

Je vous conseille de ne pas leur répondre... Vous verrez bien qu'ils n'ont pas de billes et qu'ils ne pourront rien faire pour vous embêter. :-)

Par **duyck**, le **12/11/2008** à **20:42**

donc vous trouvez aussi que le site ressemble pas et que ils n'ont pas le droit de mettre un copyright sur un sujet ou une idée

Par **frog**, le **12/11/2008** à **21:53**

C'est surtout que l'affirmation :

[citation]nous avons déposé de nombreux copyrights sur notre site internet. [/citation]

me paraît être du pipeau, sans quoi, votre correspondant vous aurait certainement cité avec précision ces fameux dépôts.

Par **duyck**, le **13/11/2008** à **16:13**

tu parle du cnil le n°de dossier est le"

Le présent site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Cette déclaration porte le numéro 1259974."

voici un article qui peut interessait "ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ

Les logiciels, jeux, pages web, scripts, et contenu graphique présents sur le site sont propriété pleine et entière de Projet-TP."

donc je peux ou pas continuer le site sachant que je ne pren rien dez leur ressource grzfique ni php ni scritp

Par **frog**, le **13/11/2008** à **16:19**

Le dépôt CNIL n'a rien avoir.

Oui, vous pouvez continuer votre activité.